



Etienne Rouge est passionné des pelles araignées depuis l'enfance. Ce qui le motive: les travaux les plus périlleux et les plus difficiles.

Concours d'adresse sur mini-pelles lors de la foire Baumag de Lucerne - 24 au 27 février 2011

Le plus fort aux manettes, c'était lui !

Le concours d'adresse sur mini-pelle, parrainé par Baublatt et organisé dans le cadre de Baumag, la foire des machines de chantier de Lucerne, a trouvé un champion en la personne d'Etienne Rouge, entrepreneur en terrassement à Villeneuve (VD).

Il était le plus précis et le plus rapide: Etienne Rouge (33 ans), a exécuté le programme semé d'embûches en 33 secondes. Huit de mieux que son concurrent arrivé deuxième. «Que le meilleur gagne», dit-on généralement en ces circonstances. Et bien, le meilleur était là et on pourrait même dire providentiellement. Car Etienne Rouge, dans la discipline, c'est pas vraiment n'importe qui. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à le surnommer le «Mozart des manettes».

Entrepreneur depuis 11 ans

Etienne Rouge dirige son entreprise de terrassement depuis 11 ans. Intrigué dès l'enfance par les pelles araignées qu'il voyait évoluer dangereusement dans les talus abrupts des Alpes vaudoises, il en devint passionné à tel point, que très jeune déjà il suppliait les ouvriers des chantiers à lui céder les manettes pour s'exercer à dompter telle ou telle petite cousine sur chenilles dès que l'occasion se présentait. Plus tard, étant donné qu'il n'y



Équilibrisme le long de l'autoroute Vevey-Chexbres avec un trafic ininterrompu: des murs de soutènement nécessitaient d'être renforcés. À l'aide d'une pelle-araignée, une tranchée fut ouverte derrière les ouvrages afin d'y couler le béton.



Ici, une «Menzi» d'Etienne Rouge en équilibre sur la pente abrupte de la Videmanette en-dessus de Rougemont en été 2010. L'opération consistait à creuser les trous des fondations - le long du tracé - pour les pylônes de la nouvelle télécabine.

avait pas de formation spécifique dans cette discipline, il opta pour un apprentissage de mécanicien sur poids lourds. Le «virus» ne l'ayant pas quitté, il se mit très vite à son compte et acheta une première pelle araignée d'occasion pour montrer de quel bois il était fait.

«C'est après le permis, que l'apprentissage commence»

Lorsqu'on évoque avec lui la question de la filière de formation des machinistes de chantier et plus particulièrement des opérateurs sur pelle hydraulique, il esquisse un petit sourire en coin et précise: «Vous savez, dans le canton de Vaud, le permis ça se résume à creuser une fouille de deux mètres de profond et de charger un camion de gravier sans en mettre à côté. Alors oui, on obtient un permis mais... pour apprendre». Et de poursuivre: «ici, quand on doit se débrouiller tout seul, c'est comme avec la musique, on a le don ou on ne l'a pas.»

La preuve que l'absence de formation sérieuse a du bon pour ceux qui ont le don: À 33 ans, Etienne Rouge est entrepreneur depuis 11 ans, emploie 11 ouvriers et possède un parc d'une dizaine de machines de 4 à 11 tonnes. (ba/eko)

Les travaux de la nouvelle télécabine de la Videmanette en-dessus de Rougemont exécutés en un temps record

L'installation qui s'était effondrée en janvier 2010 a été renouvelée en six mois, au lieu de dix-huit, voire davantage en temps normal.

La nouvelle télécabine de la Videmanette à Rougemont, portail vaudois du domaine skiable Saanen-Gstaad, a été ouverte au public à partir du 24 décembre 2010. L'installation a été entièrement reconstruite pour 18,5 millions de francs. La commune de Rougemont a donné 2,5 millions à fonds perdu, le canton de Vaud a octroyé un prêt sans intérêt de 14 millions. Les deux millions restants ont été empruntés.

Plus rapide que l'ancienne

L'installation flambante neuve est plus rapide que l'ancienne: dix minutes seulement pour passer de 968 à 2152 mètres d'altitude, au lieu de 18 minutes précédemment. Le câble de 3100 mètres est soutenu par 17 pylônes, dont le plus grand dépasse 30 mètres de haut. Les stations de départ et d'arrivée ont aussi été reconstruites et agrandies.

L'ancienne Videmanette, bâtie en 1984, a été condamnée avant l'heure par un accident, le 16



janvier 2010. Ce jour-là, l'une des bennes rouges plonge dans le précipice. Vide. Il n'y a pas de victimes. Mais le câble sort de ses gonds. Tout s'arrête, en suspens. Deux heures sont nécessaires pour ramener à terre les skieurs bloqués.

La concession expirant en 2016, L'exploitant, Bergbahnen Destination Gstaad (BDG), a préféré repartir de zéro plutôt que de rafistoler l'ancienne installation.